

*Nom officiel de la «Nouvelle-Écosse»*

Je constate que le député de York-Centre n'a pas engagé le débat sur le projet de loi en question. Je suis heureux que la députée d'Outremont, le porte-parole de la condition féminine de ce parti, ait adopté une position ferme. J'espère qu'elle, et non pas le député de York-Centre, reflète en fait la position du parti libéral sur cette grave question. L'adoption de ce projet de loi ferait du Canada en définitive le pays le plus répressif en matière culturelle de toutes les démocraties occidentales.

Parce que mon temps de parole arrive à expiration, je conclurai en disant que j'ai l'intention de proposer, à la fin de mon discours, un amendement qui demandera à la Chambre de refuser d'adopter le projet de loi C-54 en deuxième lecture parce qu'il ne définit pas clairement la pornographie comme un objet qui encourage la violence, la coercition, les mauvais traitements et la dégradation dans sa représentation des êtres humains ou qui représente ou encourage l'exploitation sexuelle d'enfants, et aussi parce qu'il ne fait pas la distinction entre la pornographie et des œuvres de nature artistique, littéraire, éducative ou scientifique d'une manière qui soit acceptable au public canadien, et notamment aux artistes.

Il incombe aux artistes de défendre la qualité de leurs œuvres. La charge de la preuve est inversée. Cela porte assurément gravement atteinte aux libertés fondamentales garanties par la Charte des droits et des libertés.

Je proposerai cet amendement au moment opportun, à la fin de mon discours. Je voudrais à ce stade à répéter une fois de plus qu'en tant que néo-démocrates, nous jugeons extrêmement important de proposer un projet de loi qui s'attaque à la pornographie enfantine réelle, violente et dégradante, mais que nous nous opposerons certes vigoureusement à ce projet de loi qui ne fait pas cette distinction fondamentale.

**M. le vice-président:** Comme il est 5 heures, la Chambre va passer maintenant à l'étude des affaires inscrites au nom des députés, selon l'ordre indiqué au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

● (1700)

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES— PROJETS DE LOI

[Traduction]

### LA LOI SUR LE NOM OFFICIEL DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

#### MESURE D'ÉTABLISSEMENT

**M. Pat Nowlan (Annapolis Valley—Hants)** propose que le projet de loi C-217, concernant le nom officiel de la Nouvelle-Écosse, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé à un comité législatif.

—Monsieur le Président, comme certains députés le savent, il s'agit d'un projet personnel auquel je tiens beaucoup. Ce projet de loi a une très grande importance. Le texte est très simple, il n'a qu'une seule page, en fait, un seul paragraphe. Comme je l'ai précisé dès le début, ce projet de loi vise à l'usage correct des noms propres. C'est aussi simple que cela. Ce n'est pas une mesure anti-quelque chose. Ce n'est ni anti-anglais, ni anti-français. Ce n'est pas une négation de l'anglais, ni une négation du français. En fait, ma province est connue sous le nom de *Nova Scotia*. Ce nom lui a été donné par la

charte accordée par le roi Jacques 1<sup>er</sup> en 1621. Je n'en suis pas certain, mais peut-être à cette époque, beaucoup de personnes ne parlaient ni anglais ni français. Afin d'éviter la confusion, ils ont choisi un nom latin. *Nova Scotia* est un nom latin. En anglais, ce nom se traduirait par *New Scotland* et de là, vous obtenez *Nouvelle-Écosse* en français.

Depuis que je suis député, j'essaie sans rien bouleverser de faire adopter *Nova Scotia* comme nom officiel dans les documents fédéraux. Je ne demande pas que l'on abroge ou modifie tous les documents. Cependant, puisque le Parlement se préoccupe beaucoup d'avenir, que ce soit avec l'Accord du lac Meech ou le libre-échange, nous devrions reconnaître le bien-fondé de l'utilisation des bons noms aux bons endroits, en l'occurrence, *Nova Scotia* pour désigner ma province et non pas *Nouvelle-Écosse* ni *New Scotland*. C'est tout ce que vise le projet de loi.

Je pourrai y revenir par un autre moyen au cours d'une autre session. Si nous ne voulons pas utiliser les bons mots correctement, alors je présenterai un projet de loi pour faire en sorte que tous les noms soient rendus bilingues. Alors là, nous corrompons vraiment la langue, que ce soit l'anglais ou le français. S'il faut se rendre aux raisonnements de personnes qui ont pris position contre le projet de loi en alléguant que nous devons être bilingues, alors nous le serons. Je suis en faveur du bilinguisme. J'ai voté en faveur de tous les projets de loi sur le bilinguisme présentés à la Chambre...

[Français]

... et pour le français avec beaucoup d'encouragement et je veux faire mon discours en français...

[Traduction]

La prochaine fois que je présenterai cette mesure à la Chambre, j'espère pouvoir m'exprimer uniquement en français. Je veux qu'on comprenne une fois pour toutes que ce n'est pas un canard, que ce projet de loi n'est pas contre quoi que ce soit, et je m'expliquerai à propos du terme canard. Il propose plutôt d'utiliser correctement les noms propres.

Je m'appelle John Patrick Nowlan. Je dis bien John, et non pas Jean. Tout comme mon collègue de London-Est (M. Jepson) s'appelle James Jepson. Non pas Jean Jepson. Ma ville natale est Wolfeville. Et non pas Ville de loup. Grand-Pré est la patrie d'Évangéline, personnage romantique de Longfellow. Ce village est à trois milles de mon patelin. Nous sommes fiers de l'appeler Grand-Pré. Nous ne l'appelons pas Grand Meadow. Ma mère est née rue Canard. Nous n'appelons pas cette rue Duck Street. Vous en savez plus que moi sur ce sujet, Monsieur le Président, car vous avez une bien meilleure connaissance des deux langues officielles. Je vous en félicite d'ailleurs. Mais c'est peut-être que vous avez été davantage exposé à une autre patrimoine culturel.

Nous avons un représentant sur les banquettes ministérielles qui s'appelle l'honorable Marcel Masse. Bilingue pour bilingue, pourquoï ne pas l'appeler Marcel Sledgehammer en anglais. C'est ainsi que je vois les choses. Le premier ministre (M. Mulroney) vient d'un village historique de la Côte nord appelé Baie Comeau. Je doute qu'il souscrirait à un projet de loi demandant de changer Baie Comeau en Comeau Bay.